

# Le Consolateur

Lisez Jean 14, 26 ; 15, 26, 27 ; 16, 7-14

W. Kelly

Dans les passages que nous désirons méditer aujourd'hui, il n'est plus question, comme dans les premiers chapitres de l'évangile de Jean, de la nouvelle naissance, ni du Saint Esprit comme puissance de communion avec les sources de la grâce, avec le Père et avec Son Fils Jésus Christ ; il ne s'agit pas non plus du Saint Esprit comme puissance qui déborde du dedans au-dehors, rendant témoignage à un Seigneur rejeté du monde mais céleste, jusqu'à ce que vienne l'heure où Il se montrera Lui-même au monde avec les siens. Ce sont là, pour ce qui regarde l'Esprit de Dieu, les sujets des chapitres 3, 4 et 7 de cet évangile.

Quelle est donc la vérité dominante présentée par le Seigneur dans les portions du même évangile qui sont aujourd'hui placées devant nous ? Qu'est-ce qui frappe par-dessus tout une âme soumise à la Parole de Dieu, en lisant ces passages ? Il peut y avoir, et il y a, des différences dans chacune de ces communications ; néanmoins elles renferment toutes une grande, commune vérité, non encore présentée dans toute autre portion de l'évangile, une vérité d'une importance si capitale en elle-même, et d'une portée si immense aussi dans ses conséquences, que nous n'aurions jamais pu la déduire d'aucune des communications antérieures faites par le Seigneur.

Le principe commun à ces trois chapitres 14, 15 et 16 de Jean est celui-ci, savoir que le Saint Esprit n'est pas simplement une source d'influence qui imprime Son propre caractère sur la nouvelle vie donnée au croyant, ni une puissance agissant soit intérieurement soit extérieurement dans le culte, aussi bien qu'en témoignage, mais qu'Il est bien plus que cela.

Le témoignage de Christ est fortement marqué dans ces chapitres ; mais à côté de ce témoignage, il y a une autre vérité, qui vient briller non seulement par dessus celles qui sont exposées dans la première partie de l'évangile, mais qui occupe aussi une place éminente dans chacune des communications qui font le sujet de cette méditation. Une *personne* divine nous est présentée, non pas seulement une source d'influence ou une puissance, mais une personne.

La situation du moment explique le pourquoi de cette différence que nous signalons dans l'enseignement divin. Le Seigneur Jésus allait quitter Ses disciples, Lui, le Fils qui les avait appelés à Lui-même, qui avait formé leurs cœurs pendant Son ministère terrestre en leur révélant le Père. La mort allait clore la scène, Sa mort dans laquelle Dieu devait être infiniment glorifié, ainsi qu'Il le dit Lui-même : « Maintenant le Fils de l'homme est glorifié, et Dieu » — non pas simplement le Père — Dieu « est glorifié en lui » [Jean 13, 31]. Le Père était glorifié ; mais il y avait quelque

chose de plus dans cette parole du Seigneur et une pensée toute autre : — « *Dieu* est glorifié en lui ». Le péché était contre Dieu et devant Dieu ; il était donc impossible que Dieu passât par-dessus. Il fallait que la nature morale de Dieu éclatât dans toute sa rigueur et son indignation contre le péché. Jésus, le Fils de l'homme, le Christ rejeté, prend le péché sur Lui-même et se rend responsable des iniquités de Son peuple. Ainsi, à la croix, *Dieu* fut glorifié comme Il ne l'avait jamais été auparavant et comme il n'était pas possible qu'Il le fût une seconde fois. Dieu fut infiniment glorifié et pour toujours. La conséquence en est qu'à partir de ce moment jusque dans l'éternité, la grande affaire de Dieu est de montrer de toutes les manières possibles à quel prix Il estime les souffrances infinies dans lesquelles Jésus, étant ressuscité d'entre les morts par la gloire du Père, a pris place à la droite de Dieu dans le ciel. La gloire, à laquelle Il fut ainsi élevé, était pour Dieu le seul juste et suffisant témoignage de la valeur de la croix. Il y a d'autres résultats de cette œuvre, qui auront leur accomplissement en leur temps ; et aucune des bénédictions que Dieu ait jamais données ou donnera jamais, ne peut être séparée de la croix de Jésus. Mais en même temps la croix a satisfait d'une manière si parfaite à la justice de Dieu, à Sa sainteté, à Sa majesté, à Son amour, à tout Son caractère en un mot, aussi bien qu'à Ses affections, que Dieu n'a plus maintenant, pour ce qui concerne Christ et ceux qui L'ont reçu, qu'à satisfaire librement et pleinement Sa propre nature en bénissant selon les pensées de Son cœur. La croix est le secret de tout ce que Dieu fait maintenant.

C'est à cause d'elle que, non seulement Il place Jésus à Sa droite, mais aussi que, faisant ce qu'Il n'avait jamais fait auparavant, Il envoie l'évangile — et Il l'envoie à toute créature. Des milliers d'années avaient passé sur ce monde, mais Dieu qui est toujours le même Dieu, n'avait jamais envoyé à l'homme un pareil message. Il y avait bien de « bonnes nouvelles » annoncées à Abraham ou aux enfants d'Israël ; mais jamais jusqu'alors la bonne nouvelle de la grâce de Dieu n'avait été envoyée à toute créature. Ce n'est pas que Dieu ait commencé à être amour : Jésus Christ ou Sa croix ne produisirent jamais l'amour en Dieu. Le caractère distinctif de l'amour de Dieu est d'être incréé, souverain et de n'être ni causé, ni mû par ce qui est en dehors de Lui-même. L'amour est la nature de Dieu : « Dieu est amour » [1 Jean 4, 8, 16]. L'amour serait, et était, en Dieu, encore qu'il n'y eût, en dehors de Lui, point d'objets à aimer : car les objets ne créent pas l'amour. En même temps, dans sa souveraineté, l'amour divin se répand au-dehors, et peut se manifester envers les plus nécessiteux et les plus coupables, envers ceux qui sont les plus éloignés de lui et qui lui sont le plus opposés ; et c'est la croix de Christ qui justifie Dieu quant Il fait ainsi.

Ce n'est pas tout. Jésus laisse le monde. Il fallait qu'il en fût ainsi. Le monde n'était pas assez bon pour Lui. Rien même de ce que Dieu aurait pu faire dans ce monde, aucun acte de Sa providence, aucun établissement du trône de David, ou même de la domination universelle du Fils de l'homme sur les nations, les tribus et les langues, n'aurait été une récompense suffisante, de la part de Dieu, pour la croix

de Son Fils. Dieu donc, en vertu de la croix, élève Jésus à Sa droite dans la gloire céleste ; et c'est ce fait, qui donne lieu au merveilleux enseignement du chapitre 14 de l'évangile de Jean.

En tout premier lieu, le Seigneur donne à Ses disciples l'assurance de Son retour, car s'Il s'en allait d'où Il était venu, Son amour n'était pas diminué. Il allait préparer aux siens une place. « Et si je m'en vais », aussi certainement, « je reviendrai, et je vous prendrai auprès de moi, afin que là où moi je suis, vous, vous soyez aussi » [v. 3]. Il leur avait fait connaître le Père ; Il L'avait manifesté ici-bas. Les siens avaient, ou auraient dû avoir connu, non seulement que le Père était en Lui, mais qu'Il était dans le Père. Il était une personne divine, Il était le *Fils*. Cette gloire personnelle, naturellement, était, en soi, indépendante de Son œuvre ; mais, en même temps, elle donnait à Son œuvre une valeur infinie.

Maintenant, le Seigneur va plus loin : Il montre que pour le temps de Son absence dans la maison du Père, Il prépare pour les siens une ressource qui répond à Son amour et qui est digne de la croix — quelque chose d'inouï, surpassant tout ce que l'homme avait jamais pu connaître sur la terre jusque-là. Il ouvre cette révélation par ces paroles : « Si vous m'aimez, gardez mes commandements » [v. 15]. Il ne veut pas que les siens dépensent leurs forces et leurs affections en vains regrets sur Son absence, mais qu'ils montrent leur amour d'une manière réelle et positive : « Gardez mes commandements ». Lui, par contre, Il leur montrait Son amour d'une manière caractéristiquement divine.

« Et moi, dit-il, je prierai le Père, et il vous donnera un autre Consolateur, pour être avec vous éternellement, l'Esprit de vérité, que le monde ne peut pas recevoir, parce qu'il ne le voit pas et ne le connaît pas ; mais vous, vous le connaissez, parce qu'il demeure avec vous, et qu'il sera en vous » [v. 16-17]. Plus bas (v. 26), Il ajoute ces paroles qui rendent si évidente la personnalité de l'Esprit : « Le Consolateur, l'Esprit saint que le Père enverra en mon nom ». Remarquez les paroles : « enverra en mon nom ». Jésus ne dit pas simplement « donnera », car nous pouvons comprendre que Dieu donne de la puissance, ou qu'Il fasse jaillir dans une âme une source divine de bénédiction, ou qu'Il fasse continuellement déborder la bénédiction. Mais les paroles du Seigneur, que nous lisons ici, renferment beaucoup plus que tout cela. Jésus annonce aux siens, de la manière la plus explicite, une *personne* divine « que le Père », dit-Il, « enverra en mon nom ; — Lui, vous enseignera toutes choses et vous rappellera toutes les choses que je vous ai dites ».

Arrêtons-nous ici, pour considérer *quelle* est cette personne que Dieu nous a donnée, que le Père a envoyée au nom de Jésus. Nous ne nions pas que le Saint Esprit ne soit quelquefois présenté comme étant versé d'en haut. Cette manière figurée de parler est familière à tous les lecteurs de l'Écriture ; elle est employée pour exprimer la profusion de la bénédiction, l'étendue des richesses et de la prodigalité de ce que Dieu le Père donne pour la gloire de Son Fils. Mais outre ces

richesses du don de la grâce, il y a ici une pensée toute nouvelle, quelque chose de précis et de défini au plus haut degré, et qui en même temps ne doit pas nous étonner. Le Seigneur nous parle d'une personne, non pas simplement d'une puissance, ou de richesse de bénédiction, mais d'une personne, et d'une personne divine. Le langage même du Seigneur semble avoir pour but de faire ressortir la portée de cette grande vérité que l'Église de Dieu, Il le savait, devait, hélas, si vite oublier.

Nous admettons également comme un fait certain que, quand le moment en sera venu, une nouvelle effusion de l'Esprit aura lieu sur les hommes, ici-bas sur la terre : la pluie de la dernière saison doit tomber aussi bien que celle de la première saison, pour l'accomplissement du beau type du chapitre 28 de l'Exode, où le son des clochettes retentit, non pas pendant que le souverain sacrificateur est dans le lieu saint, non pas seulement quand il y entre, mais aussi quand il en ressort. Un témoignage était rendu quand le souverain sacrificateur entrait, un autre quand le souverain sacrificateur ressortait. Ainsi aussi quand Jésus entra dans les cieux, un son se fit entendre par la puissance du Saint Esprit (Act. 2), et de même, quand Il en reviendra, l'Esprit sera répandu sous une nouvelle forme et dans une nouvelle plénitude, sur toute chair, selon la promesse.

La seule différence entre la première effusion et celle qui est à venir consistera en ce que celle-ci n'aura certainement pas lieu en faveur du même corps, qui reçut la première bénédiction de la grâce par le Saint Esprit, mais, comme nous le savons, en faveur de l'ancien peuple de Dieu. Dieu visitera de nouveau Israël en grâce ; non pas, sans doute, en limitant plus qu'à la première venue la bénédiction à Israël ; car, comme maintenant il Lui a plu de prendre des hommes d'entre toutes les nations sous le ciel, il en sera de même, d'une manière bien plus étendue, au jour de la seconde venue de Christ et de Son règne sur la terre.

Mais en admettant toute la vérité de ce qui précède, nous ne pensons pas qu'on puisse parler des influences de l'Esprit, comme font quelques-uns. Nous sommes ici en présence d'une vérité infiniment plus grande et plus imposante que celles que nous venons de rappeler ; le Seigneur ne parle pas seulement d'influences pour le bien de l'âme, ni d'une fontaine jaillissante de faveur divine, ni de puissances versées dans l'âme ou en débordant, en quelque riche mesure que ce soit. Un fait d'un ordre supérieur et plus excellent apparaît, c'est que maintenant pour la première fois, et comme nous le croyons pleinement d'après l'Écriture, pour la seule fois, la présence personnelle du Saint Esprit est connue sur la terre, la présence du Saint Esprit réellement descendu du ciel ici-bas, comme fruit de la rédemption, et de l'élévation du Seigneur Jésus dans le ciel. Cette présence personnelle de l'Esprit, nous le savons, est accompagnée d'une dispensation abondante de puissance ; d'autre part, nous l'avons dit plus haut, quand le Seigneur Jésus reviendra du ciel, il y aura une effusion plus considérable et plus générale encore de la bénédiction de

Dieu — mais où est-il écrit que Dieu « *enverra* » l'Esprit pour cette époque ? Et Dieu parle-t-Il ailleurs que dans les passages qui se rapportent à l'époque actuelle, *d'envoyer* le Consolateur au nom de Jésus Christ le Fils ? Je ne veux pas dire que les passages que nous méditons soient les seuls qui se rapportent à ce sujet ; mais je désire que chacun comprenne bien que les temps, les circonstances et les conditions actuels sont les seuls dans lesquels la Parole de Dieu place, non seulement le don et l'effusion de l'Esprit, mais *la mission* de l'Esprit. Il s'agit ici, au chapitre 14 de l'évangile de Jean, je le répète, de la descente personnelle de l'Esprit du ciel ; et rien n'est plus clair d'après les propres paroles du Seigneur : la suite le montrera.

La clef de toutes les déclarations du Seigneur rapportées ici, c'est la venue et la présence personnelle du « Consolateur ». Cette présence personnelle du Saint Esprit est intimement liée à l'absence personnelle du Seigneur après l'accomplissement de la rédemption, comme elle est fondée aussi sur cette absence. D'un autre côté, le jour glorieux du Seigneur qui vient, sera caractérisé non par Sa présence — par le fait qu'Il sera dans le ciel, mais par le fait qu'Il viendra Lui-même pour régner sur la terre ; et à ce jour ne se rattache aucune présence personnelle de l'Esprit semblable à celle dont il est question ici. Il est possible que des manifestations de puissance plus grandes, sinon plus profondes, aient lieu alors ; — mais l'état de choses tout entier sera autre, et l'une des différences les plus frappantes qui le distingueront et que nous pouvons signaler ici en passant, c'est que le Saint Esprit en ce jour-là n'enseignera aucune âme à adorer Dieu dans le saint des saints. *Cet* ordre de choses aura pris fin : le voile n'est plus déchiré, au jour du millénium, alors que le règne du Seigneur Jésus sera établi sur toute la terre. Peut-être ce que je dis heurte-t-il certains préjugés ? Pour quelques théologiens, rien n'est plus choquant que d'entendre parler d'un rétablissement d'un sanctuaire terrestre, d'un voile, d'un sacerdoce humain et de sacrifices extérieurs, après que l'œuvre de la rédemption a été accomplie. Mais, si l'on veut s'incliner devant les déclarations des psaumes et des prophètes, rien n'est plus certain, à mon avis, que l'existence d'un pareil état de choses sur la terre au jour du règne millénaire du Seigneur. En dépit de tous les docteurs gentils, le fait est établi dans la Parole de Dieu, en caractères impérissables, dans la partie prophétique non accomplie, je n'ai pas besoin de le dire. L'Écriture nous montre clairement que quand ce jour viendra et que Dieu aura renouvelé Ses rapports avec Israël, il n'y aura point de Pentecôte parmi les fêtes rétablies. Il y aura la Pâque aussi bien que la fête des Tabernacles, mais il n'y aura point de « fête des semaines ». Ceci s'accorde avec ce que nous avons dit plus haut, savoir qu'il y aura, dans des jours encore à venir, une abondante effusion de l'Esprit, en sorte que même certains dons extérieurs communiqués le jour de la Pentecôte et plus tard peuvent être appelés « miracles du siècle à venir » (Héb. 6, 5), parce qu'ils sont un spécimen de cette énergie qui opérera alors sans que rien en entrave les effets, faisant connaître à l'univers tout entier la grande délivrance que le Sauveur a accomplie pour « *tout* », aussi bien que « *pour ceux qui croient* ». Les miracles que le Seigneur conféra par le Saint Esprit, après Son ascension au ciel, tels que le don de

guérir les malades, de nettoyer les lépreux, de ressusciter les morts, de rendre la vue aux aveugles, de faire marcher les boiteux, et autres semblables, sont donc à juste titre appelés « miracles » ou « puissances du siècle à venir », parce que ces dons étaient l'expression de cette puissance qui sera connue partout, au près et au loin, dans le grand jour du règne du Seigneur, alors qu'Il guérira toutes les infirmités de Son peuple, comme Il pardonnera aussi toutes leurs iniquités, introduisant et unissant les deux bénédictions. Il est clair que ce sera un état de choses tout différent de celui qui existe actuellement.

Nous chrétiens, nous possédons donc maintenant le privilège tout particulier et sans égal, que Dieu donne, pour faire connaître la valeur infinie qu'Il attache à l'œuvre du Seigneur Jésus et les délices qu'Il y trouve. En voici, je crois, la raison. Le jour qui va venir sera le jour de l'accomplissement des promesses et de la prophétie. Le temps sera alors arrivé pour Dieu de mettre à effet ce qu'Il a expressément promis à Son peuple sur la terre.

Israël était un peuple terrestre, et les promesses, dans leur portée littérale, le concernent comme tel. C'est pourquoi, quand ce jour nouveau, dont nous parlons, paraîtra, il sera l'accomplissement de ce que Dieu avait mis bien clairement devant Son peuple ; ce sera le jour du peuple terrestre et de la terre (et d'une manière spéciale de la terre d'Israël), comme centre de l'accomplissement des promesses. Mais Dieu ne s'est jamais limité à l'accomplissement pur et simple de ce qu'Il a promis ; et, bien loin d'atteindre les profondeurs de la grâce de Dieu en saisissant les promesses, comme on dit, on ne fait au contraire qu'atteindre ainsi en quelque sorte aux limites de ce qui était approprié à l'homme sur la terre ou à un peuple sur la terre, ou à la terre elle-même ; — mais aussi certainement que les cieux sont plus élevés que la terre, la grâce qui demeurerait comme latente dans le sein de Dieu et qui ne fut jamais mesurée par une promesse, ni exprimée en prophétie, doit être selon la profondeur de la bonté de Dieu Lui-même. C'est pourquoi, d'un côté, Dieu a tenu en réserve ce don inappréciable (non pas, cela va sans dire, dans le but d'en faire toujours un secret) et l'a caché aux siècles et aux générations — « caché en Dieu » ; et d'un autre côté, maintenant, ne l'a plus laissé caché, parce que maintenant Il peut agir librement. Il a à Sa droite le Christ rejeté par le monde, et à la vue de ce Christ, élevé là au sortir de la croix et apportant à Dieu tout le prix de la rédemption, Dieu donne, non selon la mesure des besoins d'un peuple terrestre, ou selon ce qui convient au monde d'ici-bas, mais Il donne ce qui est digne de Lui-même et de Christ ; Il donne ce qui serait une gloire dans le ciel même. Quelle meilleure preuve en pourrions-nous avoir que l'envoi du Saint Esprit qui connaissait le ciel si bien et qui pouvait entrer dans les sentiments de Dieu le Père à l'égard du Fils et de la rédemption, et y répondre ? Voilà pourquoi nous entrons si pleinement dans cette bénédiction infinie.

C'est donc selon toute la valeur de la vérité qui est devant nous, selon ces profondeurs jusque-là inconnues de la grâce divine, que le Seigneur Jésus parle à

Ses disciples. Il veut les initier aux conseils et à la pensée de Dieu le Père, et leur révéler la grâce du Dieu Sauveur ; mais ce à quoi Il engage Son nom, ce qu'Il promet de la part du Père comme plus qu'une compensation à Son absence pour les saints, c'est la présence d'un « autre Consolateur ».

Le mot « Consolateur » ne donne pas (par lui-même) une idée exacte de ce que le Seigneur Jésus voulait réellement que nous comprissions, quand Il parlait ainsi du Saint Esprit. Nous pourrions très naturellement inférer de cette expression, qu'elle est relative à un état d'affliction, qu'elle donne à entendre que quelqu'un nous consolera au milieu des peines de la vie d'ici-bas. En effet, le Saint Esprit nous console et nous reconforte ; — mais ce n'est là qu'une bien petite partie des fonctions qu'implique le nom de « Paraclet », sous lequel Il est désigné par le Seigneur. Le mot de « Paraclet » ne veut pas dire seulement « Consolateur » ; il désigne quelqu'un qui s'identifie avec nos intérêts, qui prend notre cause en main, qui s'occupe à nous venir en aide dans toutes nos difficultés, quelqu'un qui de toutes manières devient notre représentant et le grand agent personnel qui conduit pour nous toutes nos affaires. Tel est le sens du mot « Paraclet » qu'on a cherché à rendre par les mots aussi insuffisants l'un que l'autre d'« Avocat », ou de « Consolateur ». « Paraclet » signifie à la fois avocat ou consolateur ; mais comprend beaucoup plus que l'un ou l'autre de ces mots : c'est une personne absolument et infiniment qualifiée pour tout ce qui peut être fait en notre faveur, quelle que soit ou que puisse être l'étendue de nos besoins ou la grandeur de nos difficultés, ou les conseils de la grâce de Dieu pour la bénédiction de nos âmes. Tel est le Saint Esprit maintenant : et combien nous sommes heureux de posséder un tel Consolateur ou Défenseur !

Mais remarquez ici que ce privilège extraordinaire dont je parle, n'avait *jamais* existé précédemment. J'ai déjà donné à entendre et même clairement exprimé ma conviction qu'il ne se répétera jamais, reconnaissant en même temps pleinement qu'il y aura une effusion en étendue plus considérable de bénédiction dans le monde à venir. Mais la présence personnelle de l'Esprit ici-bas, comme réponse à la gloire du Christ élevé à la droite de Dieu, et l'état de choses qui s'y rattache, ne peuvent se renouveler. Pendant que le souverain Sacrificateur est en haut, le Saint Esprit, envoyé ici-bas, donne une entrée céleste dans la gloire de Christ, aussi bien que dans la rédemption ; — quand le souverain Sacrificateur reviendra pour prendre possession du trône terrestre, l'Esprit répandu alors, rendra un témoignage approprié à la terre sur laquelle le Seigneur régnera.

Quand nous pensons à ces choses, quelle impression solennelle nous en recevons, en considérant l'état de la chrétienté ! Le fait de la présence du Saint Esprit ici-bas est avéré ; et il est d'une importance capitale, et bien propre à susciter de sérieuses réflexions. C'est toujours ce qui constitue le grand critère de la vérité, si je puis m'exprimer ainsi, qui disparaît d'abord et qu'on recouvre aussi le plus difficilement une fois qu'on l'a perdu, parce que c'est invariablement ce qui reflète le plus la gloire de Dieu. Y a-t-il quelque chose de plus cher à l'Esprit, qui est ici-bas

pour glorifier le Fils en glorifiant le Père? Y a-t-il quelque chose de plus important pour les saints? Ne vous étonnez pas si Satan tend toutes ses cordes et met en jeu tous ses artifices pour ternir et défigurer, pour pervertir ou corrompre ce qu'il ne peut pas détruire. Si nous jugeons la chrétienté d'après ce principe, à quelle triste conclusion sommes-nous conduits? S'il est une chose qui, plus que toute autre, devrait caractériser maintenant les enfants de Dieu partout, quelle est-elle, d'après les paroles du Sauveur que nous méditons ici? C'est la présence, et la présence personnelle du Saint Esprit; la certitude que cette personne divine est venue pour remplacer Christ Lui-même. Nous accordons que les yeux de notre chair ne Le voient pas et que notre esprit naturel ne Le discerne pas, comme il est dit ici du monde. Il est évident que s'il s'agissait des sens ou de l'esprit humain, le monde pourrait voir et connaître le Saint Esprit, aussi bien que les croyants; mais c'est le contraire qui est vrai: «Le monde ne le voit pas et ne le connaît pas; mais vous, vous le connaissez» [14, 17]. Nous, chrétiens, nous Le connaissons et nous savons aussi qu'Il est présent, d'abord sur la simple parole du Seigneur Jésus, mais ensuite aussi par la jouissance consciente de Sa présence. Il faut que je le reçoive d'abord simplement sur la parole du Seigneur; mais quand je reçois la vérité dans mon âme, suis-je privé du sentiment de la présence du Saint Esprit? Suis-je sans la joie du Saint Esprit, présent, soit en moi, soit dans l'assemblée de Dieu? Nos cœurs peuvent attester le contraire. C'est pourquoi la Parole de Dieu ne fait jamais de la présence de l'Esprit, simplement une affaire de foi. «Ne savez-vous pas», dit l'apôtre, «ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint Esprit, qui est en vous et que vous avez de Dieu?» [1 Cor. 6, 19]. Sans doute, une âme est d'abord amenée à la bénédiction par la foi en Christ et rien de plus; mais n'accorder aucune place à la jouissance qu'on trouve en Lui après qu'on a cru, réduire tout à une simple acceptation du Seigneur Jésus, sur l'autorité de la Parole de Dieu, serait de notre part un pauvre témoignage rendu à la puissance de l'Esprit qui habite en nous, ou à la révélation de la grâce du Sauveur. Que penserait-on d'un homme, qui n'aurait pas d'autre assurance de la réalité de la relation de sa femme avec lui, que le fait de l'inscription de celle-ci sur les registres de l'état-civil? Et croyez-vous que le Saint Esprit, cette personne divine envoyée ici-bas, expressément pour nous communiquer la puissance, la joie, les consolations et la bénédiction de la grâce de Dieu dans la connaissance de Christ; croyez-vous que la présence du Saint Esprit soit quelque chose de moins réel pour le nouvel homme, que le bienfait qu'une compagne donnée à l'homme ici-bas, pour tout ce qui se rattache à la vie présente? Loin de nous une telle pensée. Le sujet est donc digne de notre plus sérieuse attention.

Si, une fois réveillée, une âme se borne à accepter la simple Parole de Dieu dans l'évangile, et ne demande, ni n'attend rien de plus de Celui qui est ici-bas pour glorifier Christ, il ne faut pas s'étonner si cette âme reste privée de jouissances que d'autres goûtent, parce que le Saint Esprit est attristé par ce mépris de Sa grâce et par cette disposition à se contenter de la plus petite mesure possible de la



connaissance de Christ. Celui qui s'obstine dans une pareille voie ne peut qu'y perdre beaucoup ; et pour autant qu'il marche dans ce chemin, il est conduit par le principe rationaliste, qui réduit la Parole même de Dieu à une simple lettre, le cœur se refusant à avancer dans la jouissance de la présence et de la puissance du Saint Esprit, sous l'insidieux prétexte qu'il a reçu l'évangile du salut sur l'autorité de la parole du Seigneur. L'Écriture prend un soin particulier à nous montrer qu'il y a, pour le croyant, une conscience divine individuelle de sa relation avec Dieu, par la puissance de l'Esprit ; comme aussi dans l'assemblée de Dieu, j'ai le privilège non seulement de croire que le Saint Esprit est là présent, mais, en le croyant, de pouvoir goûter aussi les doux et puissants effets de Sa présence. Ainsi, dans le chapitre 8 de l'épître aux Romains, qui se rapporte à la nouvelle position de l'âme en Christ, il n'est pas dit simplement que le Saint Esprit habite en moi, croyant, mais qu'Il « rend témoignage avec notre esprit que nous sommes enfants de Dieu ». Est-ce là simplement croire l'évangile ? Sans doute, il faut commencer par la simple foi au témoignage de Dieu, rendu à Sa propre grâce envers nous — par cette foi, qui ne repose sur rien que cela, sur aucune émotion ou expérience quelconque, mais sur la seule Parole de Dieu dans l'évangile du salut par Christ. Mais vouloir établir, en principe, que c'est là tout ce à quoi la grâce me donne droit, n'est-ce pas une méprise presque aussi funeste que celle qui confond la foi avec des sentiments ou avec des expériences ? Quand la foi est réelle, elle conduit à une expérience profonde tant de ce qui est personnel à une âme, que de ce qui concerne l'Église de Dieu.

Je ne m'étends pas davantage sur ce sujet ; mais il m'a cependant semblé nécessaire d'en dire quelques mots, parce que les âmes qui reviennent de la confusion ordinaire des évidences intérieures à la foi simple, sont exposées à limiter tout ce qui regarde le Saint Esprit à la simple parole du Seigneur. Cette parole, sans doute, est le vrai fondement ; mais nous devrions rechercher plus que cela, et prendre garde, en évitant une erreur, de ne pas tomber dans l'erreur opposée. Que le Seigneur m'adresse la parole de vie, je l'admets entièrement, comme point de départ du chrétien. C'est une chose infiniment précieuse, alors que, peut-être, nous sommes rudement attaqués par l'adversaire, de savoir, par la grâce de Dieu, saisir l'évangile sur la simple autorité de la Parole de Dieu. Mais, s'il est certain que Celui qui est descendu et qui demeure réellement en nous, est une personne divine, c'est d'autre part une très grande erreur de supposer qu'Il ne nous communique pas la jouissance sensible de Sa présence dans l'assemblée de Dieu.

En tout premier lieu donc, le Seigneur prie le Père, comme Il dit (car Il prend ici une place médiatoriale) : « Je prierai le Père, et il vous donnera un autre Consolateur, pour demeurer avec vous éternellement » [14, 16]. Ces paroles placent devant nous une grande vérité, relativement au Saint Esprit. L'Esprit n'était pas seulement donné, mais quand Il vient, Il demeure éternellement, comme il est dit : « pour être avec *vous* éternellement ». Il ne s'agit ici que du chrétien, de lui seul. Tous ces chapitres de Jean supposent, comme base anticipée, la rédemption

accomplie sur la terre, et Christ exalté dans le ciel. Ce sont là, par conséquent, les limites de la bénédiction présentée ici. Ce n'est pas tant de la rédemption elle-même, dans l'une ou l'autre de ses nombreuses applications, qu'il s'agit, mais plutôt de la rédemption, comme fondement de la glorification de Christ dans les cieux et de la descente du Saint Esprit sur la terre. En conséquence, le Saint Esprit est promis ici, non pas comme un visiteur passager, comme a été le Seigneur Jésus, mais *en contraste* avec cette demeure passagère : « pour être avec vous éternellement ».

Et cependant que voyons-nous, partout dans la chrétienté ? N'est-il pas vrai que, s'il est une vérité qui, plus que tout autre, ait été abandonnée, c'est celle de la présence personnelle du Saint Esprit ? Il n'existe dans ce monde aucun témoignage qui la présente dans sa puissante réalité, et je ne parle pas légèrement en disant ainsi. Je n'ai pas en vue seulement « la grande ville qui a la royauté sur les rois de la terre » [Apoc. 17, 18], mais aussi les villes de moindre importance que les rois ont bâties pour régner sur elles, ou ces villes plus petites encore, gouvernées par des sujets rivaux ; j'ai en vue les corps protestants, n'importe lesquels, nationaux ou dissidents. C'est un fait remarquable que, en examinant leurs confessions de foi, rédigées la plupart dans un temps où les hommes étaient bien plus simples et sérieux que maintenant — au temps de la Réformation ou de quelque une des grandes crises subséquentes — s'il y a une chose qui fasse particulièrement défaut dans toutes ces confessions, c'est le témoignage relatif à la présence du Saint Esprit. Elles renferment d'autres vérités, telles que la nécessité pour l'homme d'être né de nouveau, la valeur de l'œuvre de Christ, la gloire de Sa personne comme Dieu et comme homme ; mais la vérité de la présence du Saint Esprit ne s'y trouve pas. Ce n'est pas que ces documents nient que le Saint Esprit soit une personne divine ; non, certes ; mais je ne parle pas maintenant de la personnalité de l'Esprit, ni de Sa déité. Je parle de Sa mission personnelle sur la terre et de Sa présence actuelle avec les chrétiens, individuellement et collectivement, de la présence du Saint Esprit envoyé du ciel. Où trouve-t-on cette vérité confessée et mise en évidence ? Où la trouve-t-on exposée ? J'ai lu beaucoup, j'ai cherché à connaître ce que les chrétiens pensent et enseignent universellement à ce sujet ; mais jamais dans aucune confession, dans aucun symbole ou article de foi, je n'ai découvert la plus faible expression de ce qui constitue évidemment la grande vérité caractéristique du christianisme, la vérité dont le son devrait retentir sans cesse au-dehors et qui devrait continuellement avoir une action pratique dans l'Église. N'est-ce pas, je le répète, un fait solennel que jamais, dans aucun des systèmes, à moi connus du moins, de la chrétienté, je n'ai pu trouver un témoignage rendu à ce qui fait la gloire du chrétien, la force de l'Église de Dieu, et le privilège spécial en vue duquel il nous était avantageux que Christ s'en allât ?

On dira que, quoiqu'il en soit, on rencontre des hommes excellents, de bonnes prédications, etc., parmi les orthodoxes. Qui le nie ? Mais cela remplit-il la lacune ? Quelques-uns pensent peut-être que ceux qu'on appelle les « Amis » ou « Quakers » font beaucoup de cas du Saint Esprit. Hélas ! sans qu'ils s'en doutent, ils sont,

comme classe, plus ignorants que tous les autres chrétiens, quant à ce qui concerne la vérité de la présence personnelle du Saint Esprit. Ils maintiennent que l'Esprit de Dieu demeure en tout homme, sans exception ; ils enseignent que tout homme, Juif, Turc, infidèle, croyant, n'importe, a l'Esprit demeurant en lui. La conséquence en est qu'ils ne peuvent pas croire à une présence personnelle spéciale du Saint Esprit ; car ils pensent que, comme le Saint Esprit a toujours eu Sa demeure dans toute âme, de même cette demeure de l'Esprit est le moyen essentiel par lequel celui qui en fait un usage convenable peut être sauvé. Ainsi, à cette erreur s'en ajoute chez eux une autre : les quakers font de la justification une œuvre graduelle et progressive, non pas complète par la foi en Christ et en Son œuvre, mais se complétant dans la mesure dans laquelle les hommes suivent la lumière intérieure de l'Esprit. Sans doute, tous les membres de cette société de chrétiens n'en sont pas là ; mais la doctrine fondamentale de leur société comme telle, c'est que le Saint Esprit est donné à tout homme sans exception, afin que chacun, faisant un bon usage de cette manifestation de l'Esprit, se trouve finalement sauvé. Or, n'est-ce pas là l'opposé même de la vérité de Dieu ? Car l'Écriture ne dit pas que le Saint Esprit soit donné à tout homme dans le monde, mais elle enseigne que la manifestation de l'Esprit n'est donnée qu'à tout homme *dans l'Église*. Le chrétien seul a le Saint Esprit.

Je le répète, le chrétien seul a le Saint Esprit. Les saints mêmes de l'Ancien Testament ne Le possédaient pas ; et les saints du millénium non plus, ne Le posséderont pas de la même manière que nous le possédons maintenant, quelque bénis et doués de puissance extérieure qu'ils puissent être d'ailleurs. Car le temps du millénium, nous l'avons déjà dit, sera témoin des manifestations de la puissance divine les plus merveilleuses qui aient jamais été opérées parmi les hommes, d'une manière permanente, dans ce monde. Je ne doute pas que toutes les inventions dont l'homme s'enorgueillit si fort maintenant, chemins de fer, bateaux à vapeur, télégraphes électriques et autres choses semblables, ne doivent disparaître du monde, pour faire place à ce qui les surpassera incomparablement ; car Dieu ne permettra jamais que l'homme puisse se croire capable de Le surpasser. Il ne laissera pas subsister cette illusion, qu'un jour de péché, de volonté propre, de honte — un jour auquel Jésus est rejeté et le Saint Esprit méprisé, puisse fournir ce qui convient au règne de Son Fils sur une terre réconciliée. Connaissant le caractère de Dieu et Sa Parole, admettrions-nous comme possible que, sous Son Messie, Dieu laisse Israël débiteur des Gentils rebelles, alors qu'Il élèvera Son peuple et qu'Il fera luire la lumière et lever la gloire de Jéhovah sur Sion ? Il a fallu que Jéricho tombât et que tous les anciens centres de la terre sainte fissent place à ceux que Dieu choisit Lui-même pour Son peuple ; de même au jour qui vient, je n'en doute pas, le Saint Esprit montrera à l'homme combien est infinie la puissance qu'Il déploiera sur la terre ; car le caractère particulier à ce jour, c'est que le Saint Esprit agira alors sur la terre et pour la terre. Il n'y aura, évidemment, aucune suspension de ce qu'Il entreprend ; mais la manifestation de la puissance sera celle qui convient au

Seigneur, qui régnera alors sur le monde, et aux objets dont le Saint Esprit s'occupera.

*Maintenant*, le Saint Esprit opère d'une manière différente et à d'autres fins. Il y eut une grande manifestation de puissance aux jours apostoliques ; mais le grand point de départ était le Saint Esprit envoyé par Christ glorifié à la droite de Dieu, et unissant des âmes d'une manière vitale avec ce Christ ; et il en est ainsi encore, tant que Christ est dans les cieux : l'homme céleste nous rend célestes par le Saint Esprit, lien divin entre Lui et nous sur la terre. Le passage de Jean qui nous occupe ici parle de ce sujet, mettant le croyant en contraste avec le monde. Christ dit : « Et il vous donnera un autre Consolateur, ... l'Esprit de vérité que le monde ne peut pas recevoir » [14, 16-17]. La fausse doctrine dont j'ai parlé, insiste fortement sur ce que le monde reçoit l'Esprit et sur ce que le privilège de le posséder n'est, de fait, en aucune manière la part exclusive du croyant. Le Seigneur, au contraire, parle d'une possession spéciale de l'Esprit, de Sa présence personnelle, que le chrétien *seul* possède, et que le monde ne peut pas recevoir, « parce qu'il ne le voit pas et ne le connaît pas ; mais *vous*, vous le connaissez ». Il s'agit d'un privilège qui appartient exclusivement au croyant, ici-bas : « car il demeure avec vous et il sera en vous ». Au lieu de ne communiquer aux disciples qu'un sentiment passager de bénédiction, l'Esprit demeure avec eux ; et plus que cela, au lieu de ne faire que demeurer *avec* eux, « il sera *en* eux ». Il y a la demeure de l'Esprit *avec* eux, et puis Sa présence *en* eux : et ces deux choses ont leur importance. Dès que l'Esprit descend, Il demeure ; et Il ne demeure pas simplement avec les chrétiens, comme quelqu'un qui est en dehors d'eux, ce qui est vrai dans une assemblée de croyants ; mais Christ dit : « Il sera *en* vous ». Il est d'une immense importance, pour nous croyants, de bien retenir le fait que le Saint Esprit ne nous visite pas seulement occasionnellement, mais qu'Il *demeure* réellement avec nous et que nous pouvons regarder à Lui, sachant qu'Il est réellement ici-bas. Mais en outre : « Il sera en vous », dit le Seigneur, donnant ainsi à entendre qu'il y aurait une présence infiniment intime de l'Esprit divin « *en* », aussi bien que « *avec* » ceux auxquels Il serait envoyé — et cela « éternellement ».

Le Seigneur parle ensuite de l'effet de cette présence de l'Esprit : « Je ne vous laisserai pas orphelins » (savoir par Son départ, car Il allait les quitter pour s'en aller au Père) ; « je viens à vous ». « Encore un peu de temps et le monde ne me verra plus, mais vous me verrez ; parce que je vis, vous aussi vous vivrez » [14, 18-19]. Le Saint Esprit ne forme-t-Il pas les croyants en un corps, les unissant à Christ, comme Chef (1 Cor. 12, 12-13) ? Il y a plus que cela ici ; il s'agit d'une communauté de nature, non pas l'unité du corps, comme dans les épîtres de Paul : « Parce que je vis, vous aussi vous vivrez » [14, 19]. Il ne peut rien y avoir de plus intime. Ensuite : « En ce jour-là », dit Jésus, nous montrant de quelle manière la chose aurait lieu, « vous connaîtrez que je suis en mon Père, et vous en moi, et moi en vous » [14, 20]. Mais « ce jour-là » est arrivé. Nous voyons ici, encore une fois, combien cette présence du Saint Esprit diffère entièrement de l'effusion de l'Esprit dans le

millénium. Les paroles de ce verset seront-elles vraies alors pour les saints ? Nous savons que rien de semblable n'aura lieu en ce jour-là. Sans doute, des bénédictions appropriées à cette époque de gloire seront accordées aux hommes, par la grâce et la puissance de Dieu. La bonté de Dieu, assurément, opérera dans le peuple, objet de Sa grâce. Mais l'état de choses, décrit ici par le Seigneur, envisagé dans son ensemble, est absolument impossible dans le millénium. « En ce jour-là, vous connaîtrez que je suis en mon Père, et vous en moi, et moi en vous ». Cette vérité n'a son application que dans le temps présent ; la base, sur laquelle elle repose et dont elle dépend, a été accomplie maintenant, et maintenant seulement : Christ a pris place en haut, non pas seulement dans le ciel, mais, comme Il le dit Lui-même, « en mon Père ». « En ce jour-là », c'est-à-dire pendant que Christ est là, « vous connaîtrez que je suis en mon Père, et vous en moi », et en même temps « moi en vous », pendant que nous sommes ici-bas. Ces paroles (14, 20) démontrent clairement que le Seigneur parle du don merveilleux de l'Esprit, comme d'un fait contemporain avec celui de Sa présence dans le ciel. Alors seulement est effectuée notre association avec Lui dans les cieux par le Saint Esprit envoyé du ciel. Quand le Seigneur Jésus quittera les cieux pour prendre le royaume, tous ces éléments seront changés, et il y aura un nouvel état de choses en rapport avec la nouvelle position que le Seigneur prendra. Le Saint Esprit agit toujours ou est donné en rapport avec la place que Christ occupe. Pendant Son absence personnelle, l'Esprit est personnellement présent, et comme Sa présence personnelle caractérisera le siècle à venir, quand Il reviendra en gloire, l'action du Saint Esprit sera nécessairement modifiée par ce fait nouveau et fécond en résultats.

Je ne m'arrêterai pas sur les derniers versets, mon désir ayant été d'abord de présenter la vérité aussi clairement que possible et, à cette fin, de comparer ce qui est maintenant, avec ce qui a été ou ce qui pourra être dans les jours à venir, de manière à faire ressortir le caractère particulier de la bénédiction que nous possédons. La foi entre toujours dans la pensée actuelle de Dieu, dans Ses conseils et Ses voies, parce qu'elle regarde à Christ. C'est pourquoi, quand l'âme voit Christ à la droite de Dieu dans le ciel, chaque chose prend sa vraie place. Quand nous perdons de vue cette grande vérité fondamentale, dont dépend notre relation avec Dieu et notre position vis-à-vis du monde, tout est perdu — je veux dire tout ce qui nous distingue comme chrétiens. On peut, cela va sans dire, avoir foi en Christ pour le pardon des péchés et avoir une certaine mesure de paix avec Dieu ; mais je ne parle pas ici de ce qui apporte de la consolation à l'âme, ni même de la grâce qui nous fait traverser ce monde, ou de notre salut final et éternel par Christ. Je pense à la gloire de Dieu et à ce qui répond aux affections divines, à ce qui est bon et saint, rempli de force et de bénédiction pour le chrétien en relation avec Dieu. Aucune de ces choses ne sera jamais connue de nous, à moins que l'œil de la foi ne soit dirigé et continuellement fixé sur Christ là où Il est. Quand le regard est toujours tourné vers Lui, là où Il est, le Saint Esprit agit librement dans l'âme ; c'est pourquoi ceux qui ne croient pas en la présence personnelle du Saint Esprit ici-bas, n'ont pas une

idée juste de Christ Lui-même, comme Chef de l'Église dans le ciel. Ces personnes ne nient pas, ni ne mettent le moins du monde en question que Christ soit à la droite de Dieu ; elles proclament formellement qu'elles croient au Saint Esprit, à la communion des saints, etc. Mais il est inutile de répéter ici les paroles d'une confession de foi, d'autant plus que je ne restreins pas ces remarques à un système ecclésiastique particulier quelconque, les corporations dissidentes étant, les unes comme les autres, fondées à des fins et sur des vues absolument indépendantes de la présence du Saint Esprit et de Ses opérations dans l'assemblée. Ainsi l'état actuel de la chrétienté, dans toutes ses formes, soit nationales, soit dissidentes, est caractérisé par l'incrédulité à l'égard de la grande vérité distinctive de l'Église, au moins pour ce qui concerne le Saint Esprit.

Il est de la première importance que les enfants de Dieu se pénètrent de cette vérité. Il ne s'agit pas de savoir comment ou en quel lieu ils ont pu recevoir du bien pour leurs âmes. L'Esprit de Dieu bénit souvent au milieu et en dépit des systèmes ; il y a des âmes chères à Christ dans chacun d'eux. Dans tous, il y a non seulement des membres de Christ vivants, mais des ministres de Christ, partout où la personne de Christ et Son œuvre sont en quelque mesure reconnues.

Mais une autre question s'élève, une question tout à fait différente : « Suis-je là où le Saint Esprit envoyé du ciel peut agir librement, selon les intentions du Seigneur et selon la Parole de Dieu ? Suis-je là où on croit qu'Il est présent ? La réunion, l'assemblée dont je fais partie, est-elle l'expression de la présence du Saint Esprit ? ». Je ne parle pas de prédications maintenant, ni même de réunions pour l'étude de la Parole de Dieu, soit sous forme d'enseignement, ou sous forme de lecture en commun. Toutes ces choses ont leur place ; mais il reste, à côté de cela, le vrai et grand rassemblement de l'Église, des membres de Christ, autour du nom de Jésus. Or, quand nous sommes ainsi rassemblés, cette grande vérité capitale est-elle présente à nos âmes, savoir qu'au milieu de nous Il en est un qui peut faire face à toutes les difficultés — qui prend soin de la gloire de Christ — qui, en vertu de l'amour qu'Il porte à Christ et de la valeur qu'Il attache à Son œuvre et à Sa grâce envers nous qui, par Sa puissance, avons reçu Christ et nous reposons sur Son œuvre, tient nos intérêts, s'occupe de nous, nous communique toutes nos joies, nous est en aide dans nos peines, nous fortifie contre les ruses du diable, nous rend capables, par Sa propre grâce, d'être simples, humbles, vrais, fidèles, et s'occupe de nous par le moyen de la Parole de Dieu, lorsque nous négligeons ce qui est dû à la personne de Christ ou à la vérité de Dieu ?

Or je maintiens que, pour ce qui regarde le corps chrétien sur la terre, il n'y a pas de vérité plus essentielle et plus importante que celle-là. La raison en est toute simple. Si les hommes croyaient qu'une personne divine a été envoyée du ciel, et que cette personne est réellement présente avec nous pour que nous nous attendions à elle, comme étant là pour diriger l'assemblée, opérer par qui elle veut, ne pensez-vous pas que ce fait dominerait tout ? Je ne parle pas seulement de

l'opération de l'Esprit, car Il peut agir dans une chapelle dissidente ou par un pasteur national. Sans l'opération du Saint Esprit, je n'ai pas besoin de le dire, nulle âme ne peut être convertie, ou être enseignée, à quelque égard que ce soit, par la Parole de Dieu. L'opération de l'Esprit est comme Sa propre souveraine grâce, ou, selon la comparaison du Seigneur, semblable au vent qui souffle où il veut [Jean 3, 8]. Mais cette action de l'Esprit est une chose tout autre que la présence personnelle du Saint Esprit et Sa libre et souveraine action par ceux des membres qu'il Lui plaît d'employer dans l'assemblée chrétienne (1 Cor. 12, 4-11).

Les chrétiens croient-ils à une présence de l'Esprit comme celle dont je parle ? La Parole de Dieu est on ne peut plus claire sur ce point : et c'est cette présence de l'Esprit que les saints de Dieu sont appelés à reconnaître, et c'est en elle qu'ils sont appelés à trouver leur bénédiction. Mais peut-elle être pleinement connue là où on n'a pas foi en elle ? Je ne veux pas dire que tout chrétien individuellement possède une juste et complète mesure de foi ; aucun de nous n'en est là peut-être, car nous sommes tous trop faibles à l'égard de cette vérité comme à l'égard de toutes les autres. Il va donc sans dire que l'assemblée de Dieu ne prétend pas exiger tout ce qu'elle désire pour chacun des membres de Christ. Tous ne sont pas arrivés à cette pleine assurance et à cette simplicité de dépendance et de confiance en la présence du Saint Esprit, qu'il nous conviendrait d'avoir, d'autant plus que c'est là une des vérités les plus élevées, quoique des plus simples après tout ; car les plus hautes vérités sont souvent les plus simples, quand on les a saisies. Ainsi qu'y a-t-il de plus simple que la présence de Christ à la droite de Dieu dans les cieux ? N'est-ce pas là cependant, après tout, le fond du mystère, la plus excellente des bénédictions de Dieu en Lui ? Je ne sais rien non plus de plus simple et à la fois de plus profond que la présence du Saint Esprit sur la terre, comme conséquence du grand fait que Christ est à la droite de Dieu. En même temps, si simple qu'elle soit, cette vérité est de la plus haute importance. Tout chrétien, où qu'il soit, devrait être versé dans sa connaissance, et nous avons certainement reçu de la part de Dieu cette charge sérieuse de travailler à l'instruction de Ses enfants, partout où nous les rencontrons, pour que, comme ils ont reçu Christ, ils croient aussi en la présence personnelle du Saint Esprit sur la terre. Toutefois, quelle que soit ma conviction à cet égard, je n'admets pas qu'il soit selon Dieu d'exiger que toute personne reçue dans l'assemblée ait une connaissance préalable de la présence du Saint Esprit, ou une foi pratique en cette présence. Il y a un grand nombre de membres individuels de Christ, qui sont très faibles dans cette connaissance, et qui en saisissent à peine le prix et la portée. Mais tant que l'assemblée, comme ensemble, est dirigée par l'Esprit, tant que la présence de l'Esprit est reconnue, sans entrave avouée, établie ou sanctionnée ; tant que les inventions et les règlements des hommes, ou d'autres arrangements, ne sont pas venus entraver ou empêcher l'action du Saint Esprit selon la Parole de Dieu, je suis persuadé que tous les enfants de Dieu sont tenus d'être et peuvent être parfaitement heureux. On pourra manquer, sans doute — nous sommes tous sujets à errer ; mais notre consolation, dans ce cas, est de savoir

que nous avons avec nous, présent, Celui qui seul est suffisant pour redresser toutes les erreurs, et qui dans Sa propre grâce est descendu du ciel dans le but exprès de s'occuper des saints et de pourvoir à leurs besoins. C'est pourquoi nous ne devons jamais désespérer, quelles que soient les difficultés ; nous ne devrions jamais abandonner la confiance que le Saint Esprit, qui est présent avec nous, pourvoira à tous les obstacles et à tous les dangers. Ayons foi seulement en Lui ; invoquons seulement le nom du Seigneur ; soyons assurés seulement que le Saint Esprit est venu et est présent, je ne dirai par dans le but d'honorer notre foi, mais ce qui est plus sûr et meilleur, dans le but de glorifier Christ. À cela, Il ne peut jamais faillir. En même temps, là où on a foi en Sa présence, comme étant après tout la pensée dominante de la réunion dans son ensemble, quoique pas nécessairement de chacun de ses membres — là où on a foi en la présence de l'Esprit, il y aura la puissance divine. Mais, si la réunion n'est pas gouvernée ainsi par cette vérité, il est évident qu'on pourra y introduire toutes sortes de règlements humains, qui seront en contradiction avec l'action du Saint Esprit au milieu de ceux qui seront ainsi rassemblés. Les épîtres nous fournissent d'amples détails sur ce sujet. Je n'en parle ici, en passant, qu'en rapport avec le passage du chapitre 14 de Jean qui nous occupe, comme une preuve nouvelle de l'importance de cette grande vérité de la présence personnelle du Saint Esprit.

Permettez-moi de répéter ici ma question. En supposant qu'un chrétien, protestant ou autre, crût à la présence d'une personne divine, ne pensez-vous pas que tout, pour lui, se façonnerait et serait gouverné par une vérité aussi considérable ? S'il s'agissait seulement de la présence d'un souverain terrestre parmi les hommes, croyez-vous que, vous ou moi, nous nous soucierions de paraître vouloir prendre les rênes du gouvernement, là où se trouverait dans ce but le gouverneur lui-même ? Est-ce trop de dire que, si un souverain venait à traverser quelque partie du pays sur lequel s'étend sa domination ou à s'enquérir de quelque branche de l'administration de son gouvernement, le devoir d'un sujet, même du plus haut placé, serait de rendre à son souverain tous les hommages qui lui sont dus ? Je crois que, temporellement, il n'y a rien de plus heureux, humainement parlant, pour un peuple, que de sentir, et de reconnaître, et de respecter les droits du souverain. Je crains que pour un trop grand nombre de gens, hélas ! ce ne soit là un vain nom, et que toute trace d'*autorité* — même celle de la vérité révélée — ne soit guère considérée autrement de nos jours — soit pour ce qui est extérieur, soit pour ce qui est intérieur. Mais partout où existe la vraie intelligence et le juste sentiment de ce qu'est la volonté de Dieu en fait d'autorité terrestre, il est évident que nul, homme ou femme, qui aurait le souverain dans sa maison, dans sa propre maison, ne pourrait ne pas tenir compte de ce fait, et se conduire comme si le souverain n'était pas là.

Mais, bien-aimés, quand il s'agit de l'Église de Dieu, ce n'est pas de notre propre maison, mais de la maison de Dieu qu'il est question. Qu'est-ce qui convient à cette maison ? Assurément, si quelqu'un peut y agir souverainement, c'est Celui qui est



Dieu. En conséquence, c'est un fait trop clair et trop palpable pour le méconnaître, qu'il ne peut pas y avoir foi en la présence du Saint Esprit, sans qu'on laisse à l'Esprit la première place, en s'attendant à Son action dans les divers membres de l'assemblée, selon l'Écriture. Hélas! cette foi est rare. On fait valoir que dans les premiers jours de l'Église, il y avait des miracles, des apôtres, etc. ; mais que *tout* est changé maintenant ; de telle sorte qu'une partie des Écritures serait désormais, au point de vue pratique, hors d'usage. Aussi, quand ces personnes parlent du Saint Esprit, elles n'y voient le plus souvent que ces grandes énergies et ces serviteurs extraordinaires qui ont existé autrefois. Mais on ne croit pas à une personne divine, ayant daigné, pour la première fois, descendre ici-bas et être présente sur la terre et y agir au milieu des saints de Dieu rassemblés — au milieu de l'assemblée réunie pour adorer le Seigneur, pour participer à Sa cène, ou pour accomplir tout autre acte du culte chrétien ; — non, on n'y croit pas. Et la preuve qu'on n'y croit pas, c'est que les hommes ont tout arrangé de manière à ce que les choses marchent exactement comme si le Saint Esprit n'était pas venu et n'était pas présent ici-bas. Ils espèrent que Dieu bénira les moyens qu'ils emploient et qu'Il opérera par les instruments qu'ils ont arbitrairement établis ; mais leur but est de faire que tout marche parfaitement bien, sans tenir compte en quelque manière que ce soit, de la présence personnelle du Saint Esprit. Or, nul homme n'agirait ainsi en présence d'un grand personnage de la terre. On aurait un autre ton, une autre manière de faire qu'en temps ordinaire. Nul n'irait et ne viendrait dans sa maison avec le même laisser-aller, s'il savait que le roi était là présent en personne ; au moins, je n'admirerais pas celui qui ferait ainsi, et je le trouverais extraordinairement rempli de lui-même. Il est de même évident que si on avait le sentiment de la présence d'une personne divine, toute révérence, toute conscience de Son amour, toute soumission à Sa direction ne seraient que la simple expression de la foi.

C'est pourquoi, puisque nous sommes redevables de tant de bénédictions au Seigneur, veillons attentivement, quand nous nous réunissons, à ce que nous agissions comme croyant à la présence du Saint Esprit. Examinons nos voies et toute notre manière de faire. De petites choses même trahissent jusqu'à quel point nous croyons en la présence réelle de l'Esprit. Veillons plus encore, si nous prenons sur nous d'indiquer un cantique, ou de prier, ou de prononcer une parole, ou d'agir d'une manière quelconque, afin que nous ne déshonorions pas cette vérité si précieuse qu'Il a donnée à nos âmes. Je suis persuadé que nulle attaque, nulle accusation venant du dehors, ni persécution de la part des ennemis, ni calomnies de la part de faux frères, ni mépris du monde, ne peuvent renverser ceux qui ont foi en la présence du Saint Esprit. Mais ce dont je suis également sûr, c'est que notre incrédulité pratique, nos fautes, nos fréquents manquements peuvent donner et donnent entrée à l'ennemi ; et ces choses, plus que toutes autres circonstances, servent d'instruments à Satan pour faire broncher ceux qui, dans l'état actuel si agité et confus de la chrétienté, cherchent de côté ou d'autre un port de refuge au milieu de leur détresse. J'insiste fortement sur ce point auprès de mes frères, car

tous, nous y avons notre part — oui, tous, non seulement les frères, mais aussi les sœurs. Je les supplie donc de se rappeler la haute position dans laquelle Dieu les a placés et la grande responsabilité qui s’y rattache. Qu’ils prennent bien garde à ce que leur esprit, leur tenue, leurs regards mêmes, leurs paroles, s’ils ont à parler, ne soient jamais en désaccord avec la foi en la présence du Saint Esprit.

J’ajouterai quelques mots seulement, avant de terminer, sur les passages des deux chapitres 15 et 16.

La fin du chapitre 15 nous présente le Saint Esprit, le Consolateur, d’une manière un peu différente de celle que nous avons trouvée au chapitre 14. « Quand le Consolateur sera venu » (j’appelle encore une fois votre attention sur la manière emphatique dont le Saint Esprit est présenté comme devant venir personnellement), « quand le Consolateur sera venu, lequel je vous enverrai d’auprès du Père, l’Esprit de vérité, qui procède du Père, celui-là rendra témoignage de moi. Et vous aussi vous rendrez témoignage ; parce que dès le commencement vous êtes avec moi » [v. 26-27]. Il s’agit ici particulièrement, je le pense, du caractère céleste du témoignage de l’Esprit Saint. Au chapitre 14, le Saint Esprit rappelle ce que Jésus a dit (v. 26) ; au chapitre 15, Il rend témoignage de Christ Lui-même, et les disciples rendent témoignage, parce qu’ils ont été avec Lui dès le commencement. Ce que les disciples avaient vu quand ils étaient avec Lui, depuis le commencement, était, cela va sans dire, le côté terrestre ; et le Saint Esprit vient et apporte Son supplément céleste. Ainsi, c’est le Saint Esprit qui vient du ciel, qui connaît la place et la gloire que Christ y a, et qui est envoyé expressément, non seulement pour venir en aide aux disciples, en leur remettant en mémoire ce qu’ils ont vu et entendu pour l’instruction et la joie de leurs âmes, sur la terre, mais pour leur apporter la connaissance de ce que Lui seul pouvait leur dire de la gloire céleste de Christ. En un mot, donc, nous avons ici le Saint Esprit envisagé comme quelqu’un qui apporte une connaissance nouvelle, un témoignage nouveau et céleste de Christ, sans que, bien entendu, les disciples perdent le témoignage terrestre précédent qui leur avait été confié ; le Saint Esprit, au contraire, venait les affermir pour rendre témoignage de Christ.

Le chapitre 16 nous apprend quelque chose de plus relativement à l’Esprit de Dieu. Le Seigneur avait dit aux disciples, au chapitre 14, qu’au lieu de s’affliger parce qu’Il s’en allait, ils auraient dû se réjouir : parole de grâce merveilleuse, parce qu’elle montre à quel point le Seigneur apprécie notre amour, et comment Il compte sur la joie désintéressée que doivent nous causer *Son* bonheur et *Sa* gloire. Assurément c’était pour Lui un changement bienheureux que de passer des plus profondes douleurs et des agonies de la croix, dans la présence de Dieu le Père dans le ciel ! Il n’est donc pas étonnant que le Seigneur s’attende à ce que les siens en aient le sentiment et qu’ils se réjouissent de ce qu’Il s’en va au Père, bien que ce fût en soi pour eux une grande perte. Mais maintenant, Il présente l’autre côté de la vérité, et dit aux disciples de se réjouir aussi pour eux-mêmes. La tristesse avait

rempli leur cœur : « Toutefois, je vous dis la vérité, il vous est avantageux que moi je m'en aille ». Au chapitre 14, Il dit qu'il est avantageux pour Lui de s'en aller ; au chapitre 16, Il montre qu'il est avantageux pour les siens qu'Il s'en aille, et pour cette raison, c'est que s'Il ne s'en allait pas, le Consolateur ne viendrait pas — démontrant clairement ce qui a déjà été dit, savoir qu'il était nécessaire que Christ s'en allât de la terre au ciel pour que le Saint Esprit descendît. « Si je ne m'en vais, le Consolateur ne viendra pas à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai ». Ainsi nous voyons que, sous différents aspects, la mission personnelle du Saint Esprit est commune à tous ces chapitres.

« Et quand il sera venu, il convaincra le monde de péché, de justice et de jugement » [16, 8]. Nous apprenons ici, tout d'abord, quelle est la position que le Saint Esprit prend vis-à-vis du monde. À bien des égards, Il prend la place de la loi. Dans les voies de Dieu envers Israël, la loi était le grand censeur ; maintenant c'est le Saint Esprit qui, au lieu d'être limité dans Son action, est venu pour convaincre le monde, en tous lieux et dans quelque état qu'il se trouve. Le monde pouvait être moral ou religieux ou zélé pour la loi, mais le Saint Esprit le convainc de péché, non seulement de « péchés », mais « *de péché* », comme étant sa véritable condition. De plus, Il le convainc de « justice et de jugement ». « De péché », non parce qu'ils avaient enfreint la loi, mais « parce qu'ils ne croient pas en moi » ; « de justice », non parce que Christ avait gardé la loi pour eux, pour les justifier ainsi, mais « parce que je m'en vais à mon Père et que vous ne me voyez plus ». La justice maintenant est inséparable de Christ ; Il est la seule justice qui soit valable pour une âme devant Dieu. Je ne parle pas ici de ce qui peut avoir quelque valeur au point de vue social, de ce qui a sa place sur la terre, ou au milieu des hommes ici-bas ; ces choses, sans doute, ont leur place à elles ; mais j'ai l'éternité en vue, maintenant, et Christ seul est la vie ou le chemin de la vie. C'est pourquoi, ne pas croire en Lui est fatal, quoi qu'il puisse y avoir d'autre. Ainsi encore, quelque apparence de justice qu'il puisse y avoir, il n'y a réellement pas d'autre justice pour Dieu que Lui ; et même, dans ce sens, ce n'est pas comme chose manifestée ici-bas, mais c'est Christ glorifié à la droite de Dieu le Père. La justice, c'est que le Père a placé à Sa droite le Christ que la terre a rejeté ; et c'est en Lui, qui a reçu du Père honneur et gloire [2 Pier. 1, 17] dans les hauts cieux, que par grâce nous sommes faits « la justice de Dieu » (voyez 2 Cor. 5, 21).

Le Seigneur ajoute à ce verset une autre déclaration très solennelle : « Et vous ne me voyez plus » [16, 10]. Le monde a perdu la présence de Christ. Il vint, non pas pour juger, mais pour sauver et bénir. Il avait toute la puissance, et Il aurait pu introduire le royaume, pour autant qu'il s'agissait de Sa puissance et de Sa gloire ; mais l'état du monde vis-à-vis de Dieu était tel, que faire ainsi c'eût été passer légèrement sur le péché et faire affront à la gloire de Dieu, que le péché avait mise en question. C'est pourquoi, en fait, quoique le Messie soit venu, et qu'il ne se soit trouvé en Lui ni tache, ni défaut, quoique l'homme eût dû Le recevoir et fût responsable à cet égard, cependant, l'homme étant coupable devant Dieu, il était

moralement absolument impossible que le royaume fût établi alors : c'eût été la négation de l'état de chute de l'homme et de la gloire de Dieu, chose impossible de la part de Christ. C'est pour ce motif que le Seigneur Jésus ne se présente jamais Lui-même, comme on l'a observé dans cet évangile, comme le Christ. D'autres peuvent parler de Lui comme tel ; mais Lui ne parle jamais de Lui-même comme du Messie, sauf pour reconnaître la vérité, quand elle est confessée, et pour cette raison bien simple que, dans l'évangile de Jean, Il nous apparaît comme ayant toujours conscience d'être un Christ rejeté, quoique en même temps toujours Dieu Lui-même, le Fils. De là vient que, quoiqu'Il puisse être sur la terre et accomplir la prophétie et être appelé Christ, le Fils de David, et d'autres noms analogues, Il se donne cependant Lui-même le titre de Fils de l'homme, qui, dans Sa propre gloire, est le Fils unique de Dieu. On le voit, portant partout avec Lui le sentiment calme et précis de Sa propre gloire personnelle, qu'aucune réjection, ni aucun mépris ne pouvait ternir un seul instant. En conséquence, nos bénédictions propres et caractéristiques sont fondées sur Sa personne rejetée, mais excellemment glorieuse (voyez Matt. 16), et constituent la réponse à Sa gloire comme homme exalté dans la puissance de résurrection du Fils de Dieu.

Ainsi donc, l'Esprit de Dieu prend une certaine fonction, dans le temps présent, vis-à-vis du monde, en harmonie avec Celui auquel Il rend témoignage, faisant des Écritures, si on peut dire ainsi, le texte sur lequel Il prêche Christ. Le monde, par conséquent, ne croyant pas en Christ, est convaincu de péché, et pareillement de justice et de jugement. La justice est hors de vue, et ainsi méprisée ; l'exécution du jugement, également, est différée ici-bas, où le monde suit sa propre voie ; mais la croix, aussi bien que l'élévation de Christ à la droite de Dieu, est la preuve positive que le prince de ce monde est jugé aux yeux de Dieu. Ce monde, comme tel, n'a jamais été digne d'être l'objet de l'attention d'un croyant, depuis que Christ mourut sur la croix. Jusqu'à celle-ci, Dieu usait d'une longue et miséricordieuse patience ; mais, depuis lors, Dieu regarde le monde comme Son ennemi, et le chrétien qui a l'intelligence des pensées de Dieu, lui aussi sait que le monde est le mortel ennemi de Dieu ; et tout comme la chair a été manifestée dans son vrai caractère, il en est pour le monde : la croix de Christ les a mis, l'un et l'autre, en évidence. L'Esprit maintient ce témoignage vis-à-vis du monde, non pas, il n'est pas besoin que je le dise, d'après la doctrine qui suppose que tout homme possède l'Esprit, mais par ce qui en est exactement contraire, car le Saint Esprit se tient en dehors du monde, qui ne peut pas Le recevoir. Si le monde croyait en Christ, le Saint Esprit y demeurerait ; mais le monde ne croyant pas, le Saint Esprit n'y demeure pas, et Il convainc ainsi le monde, au lieu de demeurer dans le monde comme un Paraclet ou Consolateur ; — mais Il demeure au milieu des saints : « Si je m'en vais, je vous l'enverrai » [16, 7].

C'est pourquoi le Seigneur parle ensuite de la bénédiction que le Saint Esprit devait apporter aux disciples et de la manière dont Il agirait à leur égard : « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez les supporter maintenant. Mais quand celui-là, l'Esprit de vérité, sera venu, il vous conduira dans

toute la vérité» [16, 12-13]. Il remettra toute chose en mémoire. Il ne rendra pas seulement témoignage à Christ dans Sa gloire céleste, mais maintenant il n'y a plus de limites ; Il est venu Lui-même personnellement pour être *avec* et *dans* les saints, comme nous l'avons vu : en conséquence, Il les conduit dans toute la vérité. Ici, Christ dit : «Il ne parlera pas *de* par lui-même», ce qui ne veut pas dire, remarquez-le bien, que le Saint Esprit ne parle jamais *au sujet* de Lui-même, comme quelques-uns seraient disposés, peut-être, à interpréter les paroles du Seigneur. Le Saint Esprit, en effet, parle beaucoup de Lui-même dans l'épître aux Romains, dans les épîtres aux Corinthiens, aux Éphésiens et aux Galates ; on peut dire même, que dans la plupart des épîtres, Il nous donne une grande somme d'instruction au sujet de Lui-même. Les paroles du Seigneur ont donc un tout autre sens que celui que beaucoup de gens leur attribuent. Le Seigneur veut dire que le Saint Esprit ne parle pas de par Sa propre et indépendante autorité ; mais Il agit en communion avec le Père et dans le but de glorifier le Fils. «Il ne parlera pas de par lui-même ; mais il dira tout ce qu'il aura entendu». Il vient ici-bas pour rendre honneur à Christ ; ce qu'Il entend du Père aussi bien que ce qu'Il entend du Fils, cela Il nous le dit. Il a daigné prendre sur la terre, dans ce but, une position subordonnée, comme le Fils aussi prit une place de subordination vis-à-vis du Père. Le Fils, quant à Sa divinité, était égal au Père ; mais Il vint dans le but exprès de faire la volonté du Père comme un serviteur sur la terre. Pareillement le Saint Esprit s'est fait maintenant le serviteur des desseins du Père, de la gloire du Fils, comme le Fils fut ci-devant le serviteur du Père.

C'est pourquoi le Seigneur dit : «Il dira tout ce qu'il aura entendu», non pas que Jésus veuille dire que le Saint Esprit conduirait Ses disciples seulement dans la vérité que Jésus avait révélée auparavant, mais il y avait beaucoup de choses qu'ils ne pouvaient supporter alors. De plus : «Il vous annoncera les choses qui vont arriver», vérité importante pour les âmes qui méprisent les révélations de Dieu, concernant l'avenir. Ce n'est pas seulement que nous avons la Parole révélée de Dieu ; mais la révélation qu'Il a donnée de Lui-même étant maintenant complète, et nous, croyants, ayant le Saint Esprit demeurant Lui-même en nous, l'Église devrait savoir interpréter tout ce qui l'entoure dans ce monde. Il n'y a rien maintenant que le croyant ne soit capable de comprendre par le Saint Esprit, si seulement il sait user de la Parole de Dieu dans la puissance de l'Esprit. Le chrétien a, dans un certain sens, une position prophétique aussi bien que sacerdotale. Il est appelé à discerner les temps ; il peut lire ce qui se passe dans le monde, et il devrait le faire. Sans doute, ses sens peuvent ne pas être exercés à discerner le bien et le mal, car il est peut-être devenu paresseux à écouter, comme l'apôtre le reprochait aux Hébreux [5, 11-14], mais je parle ici de ce que, en vertu du Saint Esprit, nous devons être capables de faire.

«Celui-là me glorifiera» [16, 14], dit le Seigneur, mettant ainsi en évidence l'objet premier de la venue de l'Esprit, sans qu'il s'agisse de révéler la vérité, de dire ce qu'Il entend, ou d'annoncer les choses qui vont arriver. Tel est, en effet, le centre

auquel se rapportent, si on peut parler ainsi, tous Ses offices et toutes Ses actions. « Celui-là me glorifiera, car il prendra de ce qui est à moi et vous l'annoncera ». Ces paroles, avec d'autres que je ne cite pas ici, expliquent, je pense, pourquoi l'Écriture ne parle jamais, que je sache, du gouvernement ou du règne du Saint Esprit. La reconnaissance de la présence du Saint Esprit est une vérité de la plus grave et haute portée. Mais présence et opérations souveraines ne sont pas la même chose que gouvernement. Le Saint Esprit réalise et rend effective la seigneurie de Christ. Il exalte Christ et ne se glorifie pas Lui-même. C'est pourquoi le Saint Esprit n'est jamais présenté comme gouvernant l'Église. Il agit souverainement, cela est certain et évident ; mais quand vous parlez de « *gouvernement* », vous affirmez quelque chose d'autre qui ne me paraît pas en harmonie avec l'exactitude de la vérité, et qui tend à ôter au Seigneur Sa vraie et légitime place et à introduire le désordre dans la relation des saints à Son égard. Jésus rejeté est le « seul Seigneur » dans le sens officiel (dans un autre sens, le Père et le Saint Esprit le sont également, comme étant Dieu). Le Saint Esprit est venu et est présent pour maintenir cette vérité, la volonté et la vérité de Dieu ; c'est pourquoi Il agit au milieu des saints pour glorifier Christ devant nous. L'Esprit opère en nous, et avec nous et par nous ; mais le Seigneur Jésus est notre Seigneur, et nous est ainsi révélé par l'Esprit qui, par conséquent, nous place dans une condition de sujétion à Son égard. L'Esprit a pris la tâche de glorifier Christ, dans le temps présent, et Il grave sur nous le caractère d'esclaves de Christ. Je ne touche ce point, toutefois, qu'en passant, mon but ici étant seulement de faire pénétrer clairement et profondément dans vos cœurs la portée des paroles du Seigneur, qui sont l'objet de notre étude, et d'y rendre vivant ainsi le sentiment de la présence personnelle du Saint Esprit envoyé du ciel par Jésus Christ, élevé à la droite de Dieu le Père.

Puisse cette précieuse vérité avoir une place toujours plus grande dans nos cœurs individuellement, et être de plus en plus prisée dans les assemblées de Dieu sur la terre ! Que le Seigneur préserve toute âme de l'abandonner, quelles que soient les difficultés qui se rattachent à sa confession ; et qu'Il nous préserve également de reconnaître pratiquement aucune assemblée où on n'accorde pas au Saint Esprit la place qui Lui est réservée dans les Saintes Écritures.